

## LETTRE OUVERTE AU MINISTRE DES ARMÉES

Monsieur le Ministre des Armées,

Derrière les discours gouvernementaux sur la souveraineté et la défense nationale, une réalité inacceptable se cache : un plan d'austérité qui ne dit pas son nom. Gel du point d'indice, rémunération réduite en cas de maladie... Pendant que le budget de la défense dépasse les 50 milliards d'euros et continue d'augmenter, rien n'est fait pour améliorer les conditions des personnels.

Dans ce contexte, l'avancement des personnels ouvriers demeure un moment crucial pour la reconnaissance de leur engagement et le bon fonctionnement des établissements. Pourtant, alors que les réunions pour déterminer les besoins se sont tenues dès la fin 2024, les nominations qui auraient dû être actées en janvier sont une fois de plus retardées. Pourquoi ?

Parce que la DGAFP orchestre chaque année un tour de passe-passe budgétaire. Officiellement, si les campagnes d'avancement prennent du retard, les nominations se font au 31 mars. Mais dans les faits, ces délais artificiels permettent à l'administration de faire trois mois d'économies sur le dos des agents. Trois mois multipliés par le nombre de travailleurs concernés, c'est une somme conséquente qui est détournée au détriment des personnels. L'argent est pourtant budgétisé dès le 1er janvier !

Votre ministère multiplie les déclarations sur l'attractivité et la fidélisation, produit des reportages vantant les métiers et les statuts. Mais la réalité est tout autre : les démissions s'enchaînent, les compétences se perdent, et certains établissements sont en péril.

Pire encore, si les taux 2024 devaient être reconduits, de nombreux agents ne pourraient pas être nommés en 2025, entraînant une spirale négative où aucun poste ne serait ouvert à l'essai et où les perspectives d'évolution pour 2026 seraient encore plus réduites. Quant aux mesures catégorielles de 2024 concernant des postes supplémentaires en groupe VII, elles n'ont servi qu'à alimenter l'effort budgétaire interministériel imposé par le gouvernement.

Face à cette situation, la CGT refuse toute politique d'avancement basée sur un taux imposé par le guichet unique. Nos revendications sont claires : les avancements doivent répondre aux besoins réels des agents et des établissements, et non à des impératifs comptables.

Les personnels ouvriers ne sont pas les seuls concernés. Les fonctionnaires subissent également cette politique salariale désastreuse. Le plan de requalification n'a pas permis de corriger les distorsions de postes, et les mesures catégorielles de 2024 ont été amputées. Quant à celles de 2025, leur opacité laisse présager un nouveau coup porté aux carrières.

Monsieur le Ministre, il est temps d'agir !

L'avancement au sein du ministère doit reconnaître l'expérience et l'engagement des agents. Il doit offrir de véritables perspectives de carrière et non être une variable d'ajustement budgétaire.

Face à ce mépris, la riposte s'organise. Partout, la colère monte et les actions se préparent.

La CGT exige des réponses immédiates et des engagements concrets. Nous ne laisserons pas les agents payer le prix de votre austérité déguisée !

Nous attendons vos actes. Pas vos discours.

Pour la fédération  
Virginie PARENT  
Secrétaire Générale

Montreuil le 04 mars 2025